



SAISON 2021 – 2022

LA CHARTE DU JOUEUR DU SCA

LE FOOT EST UN JEU SPORTIF, COLLECTIF

La charte est basée sur les valeurs du club :

LE RESPECT ; LA TOLERANCE ; LA SOLIDARITE ; L'ENGAGEMENT ; LA SPORTIVITE ET BIEN SUR : LE PLAISIR ; LA CONVIVIALITE ; L'ENVIE

RESPECTEZ :

- VOTRE CLUB, LE MAILLOT (symbole du club), VOS EDUCATEURS, VOS DIRIGEANTS ET LES DECISIONS qui sont prises. (en présentiel et sur les réseaux sociaux)
- LE MATERIEL, LES LOCAUX mis à votre disposition au Club ou en Déplacement.
- LES ARBITRES, LES OFFICIELS ET LEURS DECISIONS.
- LES ADVERSAIRES ET LES MEMBRES DE LEUR CLUB ; Ayez une conduite et un comportement dignes, sportifs, en toute circonstance. Ne cherchez pas à faire justice vous-même, vous serez perdant !!
- VOTRE ENGAGEMENT DE LICENCE en participant aux entraînements et aux matchs, en étant ponctuel ; et si Problème en prévenant vos éducateurs ou dirigeants d'un retard ; et si absence, prévenir 24h minimum avant.
- VOTRE ENGAGEMENT DE LICENCE en vous engageant pour la saison complète.

SOYEZ SOLIDAIRE : En participant :

- Aux événements sportifs du club, en aidant :
 - DANS SON EQUIPE : en acceptant les tâches de Solidarité de l'équipe.
 - DANS SA CATEGORIE : en acceptant de Jouer dans les Différentes équipes de sa catégorie.
 - DANS LE CLUB : en acceptant les tâches de Solidarité telle que :
 - L'ARBITRAGE DU CENTRE, DE LA TOUCHE, LA POLICE DU TERRAIN,
 - L'ENTRAÎNEMENT, L'ENCADREMENT D'EQUIPES DE JEUNES, LE PARRAINAGE D'UN JEUNE JOUEUR
 - L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ARBITRES indispensables à la vie du club.
 - EN PARTICIPANT AUX ANIMATIONS DU CLUB en tant que bénévole ou au moins participant. (REPAS ; FETE ; BAL ; TOURNOIS ; LOTO ; PETANQUE ; FETE DE FIN D'ANNEE ; TOMBOLA ; ..AUTRES..)

CHAQUE ADHERENT DOIT REALISER AU MINIMUM, TROIS TACHES DE SOLIDARITE DURANT LA SAISON.

- **SOYEZ SPORTIF : RESTEZ FAIR-PLAY, MAÎTRE DE VOUS MÊME** en toute circonstance ; « **HUMBLE DANS LA VICTOIRE, SEREIN DANS LA DEFAITE.** »

SOYEZ DIGNE ET REPRESENTANT DE VOTRE CLUB

- **EN CAS DE NON RESPECT FLAGRANT DE LA CHARTE, LES SANCTIONS PREVUES PEUVENT ALLER JUSQU'À (6 SEMAINES DE SUSPENSION POUR 1ERE RUPTURE SIGNIFICATIVE) ; ET EN CAS DE RECIDIVE (EXCLUSION DEFINITIVE) ET BIEN SUR, si intervention du District ou de la Ligue, PAIEMENT DES AMENDES INFLIGÉES PAR NOS TUTELLES .**

NOM – PRENOM - CATEGORIE

Je, soussigné ,certifie avoir lu et compris la charte du joueur et **je m'engage à la respecter**

A Angers, le .../ .../.....

Signature du joueur :

Visa du responsable de la catégorie :